



AJH
Château de Lahage
31 370 LAHAGE

REFERENCE CLINIQUE DE L'AJH

IMP MAN AJH 031

Version: A

Date : 15/05/2014

Les psychologues de l'association A.J.H se sont réunies pour formaliser une référence clinique commune à tous les établissements. Née de la volonté de la Direction, cette réflexion a pour visée de favoriser la cohérence et la continuité de la prise en charge de la personne accueillie tout au long de son parcours institutionnel.

Cette présentation s'appuie sur deux axes principaux :

- Comment appréhendons-nous la personne accueillie ?
- Comment élaborons-nous l'accompagnement proposé par l'A.J.H ?

1. Comment nous appréhendons la personne accueillie ?

La personne accueillie, comme toute personne, est un être désirant comme ayant affaire avec son inconscient et ses manifestations. C'est aussi un individu dont le handicap obère l'autonomie et dont les difficultés peuvent avoir un impact dans sa façon de vivre avec toutes les normes sociales actuelles.

Nous considérons que ce qui fait symptôme pour le sujet, loin d'être une anomalie à éradiquer, est le signe d'une souffrance, une tentative de vivre avec et de faire avec le monde dans lequel il habite. Nous pensons que c'est en nous appuyant sur ses potentialités, que nous permettrons à chacun d'exploiter au mieux ses ressources, et de développer de nouvelles aptitudes.

2. Comment élaborons-nous l'accompagnement proposé par l'A.J.H ?

L'institution, pensée par l'association A.J.H, se fonde sur un fonctionnement d'établissements et de services organisés qui en tant que « *système de médiation permet l'échange interhumain à plusieurs niveaux* » (Michaud), que ceci concerne les dynamiques conscientes et inconscientes, tout comme les relations entre la personne accueillie, son groupe de pairs, les professionnels, sa famille et son environnement social. La parole de chacun y a **la même valeur dans une réciprocité des échanges**, et elle est un vecteur de travail. Nous mettons les affects en mots et des mots à la place des actes. C'est une institution qui met en mouvement la pensée et qui soutient les processus créatifs dans la relation.



L'institution et ses professionnels ont une fonction d'étayage. Ils ont pour ambition d'**adapter continuellement l'accompagnement à la personne** et de n'être présents que dans le temps et les espaces nécessaires. Nous créons une organisation de la journée, des activités, du travail, avec la personne et non pas à sa place, dans la perspective de lui permettre d'être **actrice de sa vie**. Il s'agit de la laisser se saisir d'une place dans la société, en tant que citoyenne, et dans l'institution, comprise autant comme un outil qu'un tissu social.

Ayant pleinement conscience de la fonction de médiation de chacun de nos établissements et services, nous avons la volonté d'ouvrir des portes pour permettre le **passage entre le dedans et le dehors**. Nous ouvrons la possibilité d'allers-retours entre les établissements de l'A.J.H et/ou les partenaires extérieurs, de manière régulière ou non, en favorisant des passerelles. Nous adaptons ainsi nos accompagnements aux besoins (somatiques et psychologiques) et aux envies de la personne.

L'un de nos objectifs est d'aider chacune des personnes que nous accueillons à créer ses propres clefs, afin qu'elle prenne une part active à son projet. **Chaque parcours de vie étant un chemin unique à tracer**, il reflète la singularité de chacun. Celui-ci peut être linéaire ou fait de mouvements, avec la possibilité d'un ailleurs toujours disponible.

La diversification des espaces favorise une vie sociale. La pluralité et la diversité des lieux (lieux d'activités, lieux de vie, lieux de soins, espaces collectifs,...) permettent à la personne accueillie de se présenter à l'autre différemment. L'appropriation d'espaces repérables aux fonctions signifiées est essentielle dans l'élaboration de ce qui doit être repéré comme réelle unité de vie. La multiplicité de ces espaces, offre autant de **lieux de rencontres** avec les personnes, avec un objet de médiation, avec un savoir-faire professionnel. Nous respectons les va-et-vient de la personne, nous essayons de les comprendre, et de l'aider à **y mettre du sens**. Il s'agit de découvrir avec elle, les pans de sa personnalité, **en soutenant sa singularité et son rapport au monde**.

La personne est actrice de son projet de vie. Loin de considérer que nous détenons un savoir sur la personne, nous pensons qu'elle est la seule à pouvoir nous enseigner quelque chose d'elle-même. Aussi, il s'agit pour nous, de l'accueillir et l'écouter sans idées préconçues.



Nous soutenons toutes les relations que développe la personne, avec ses pairs, mais aussi avec les différents professionnels, que ceux-ci fassent partie de l'équipe éducative, de l'équipe de soin, ou plus largement, du personnel de l'AJH dans son ensemble. **Chacun de ces investissements émotionnels est à préserver, à soutenir et à comprendre.** Pour ce faire, nous multiplions les rencontres pluri et interdisciplinaires. Aussi, nous n'oublions pas que pour la personne, la structure d'accueil est **son lieu de vie.**

Dans cette perspective, nous reconnaissons les savoirs professionnels de chacun et la qualité de ses observations. C'est **dans le partage de ces savoirs individuels, la juste utilisation** des compétences professionnelles et dans la mise à profit des aptitudes personnelles que nous offrons un accompagnement de qualité à chacun des sujets que nous accueillons.

De ce fait, l'AJH s'inscrit dans la dynamique de la psychothérapie institutionnelle.

« Enrichir le milieu, c'est faire du milieu une instance de médiations, c'est-à-dire un jeu, un enjeu de lieux, d'espace et de temps, de lieux au sens psychique, dans lesquels on puisse circuler, dans lesquels les groupes puissent se retrouver, bouger, se recombinaer, faire autre chose. »

Jacques PAIN, *Psychothérapie et Pédagogie institutionnelles*

Les psychologues de l'AJH

